

CONTRIBUTION DES FAMILLES *2022/2023*

1- A L'INSCRIPTION : 130€ (restent dus et non remboursables en cas de désistement, quelle que soit la date de désistement)

2- CONTRIBUTION DES FAMILLES :

Paielement en trois mensualités : Par chèque établi à l'ordre de OGEC St Vincent de Paul

Un chèque de 520€ échéance au 06 Septembre 2022

Un chèque de 520€ échéance au 06 Décembre 2022

Un chèque de 530€ échéance au 06 Mars 2023

Paielement en 10 fois sans frais par prélèvements :

- Mandat SEPA à compléter, à retourner avec un rib

Filière Graphique :

Forfait consommables : 120€ à régler en début d'année pour les étudiants de la filière graphique (Hors éditions personnelles et d'examens).

Les règlements sont à adresser au siège social : 47 Rue des sablières - CS21236 – 33074 Bordeaux Cedex à l'attention de Mme ABBAS, service comptabilité.

Pensez à noter votre nom et la classe au dos du chèque.

Pour tous renseignements relatifs aux moyens de paiement

comptabilite@svpbordeaux.fr

Pour tous autres renseignements – Merci de contacter

secretariat@campus-sv.fr

**LA QUESTION FINANCIERE NE DOIT PAS ETRE UN OBSTACLE A L'INSCRIPTION D'UN ELEVE
LES FAMILLES EN DIFFICULTE VOUDRONT BIEN S'ADRESSER AU CHEF D'ETABLISSEMENT**